

Certificat d'enregistrement

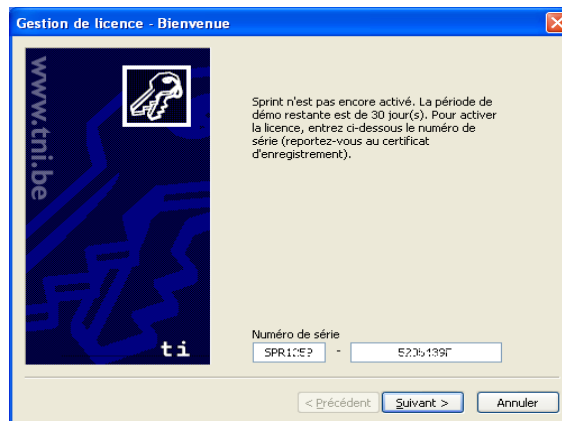
Numéro de série :

Enregistrement de Sprint

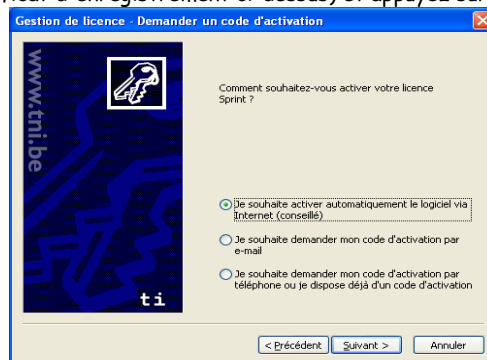
Lorsque vous démarrez Sprint, la fenêtre suivante apparaît :



Cliquez sur le bouton **Enregistrer** pour enregistrer/activer la licence sur votre ordinateur.



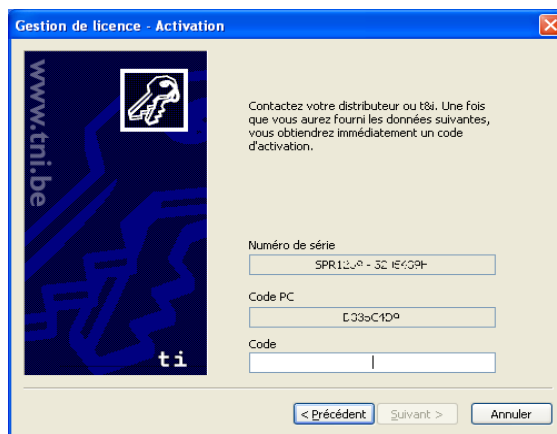
Entrez le numéro de série (voir le certificat d'enregistrement ci-dessus) et appuyez sur Suivant.



Si votre ordinateur est connecté à Internet, vous pouvez alors activer votre licence automatiquement. Vous pouvez aussi demander un code d'activation par e-mail ou par téléphone. Choisissez la façon dont vous souhaitez activer la licence et appuyez sur Suivant.

Si vous choisissez la demande de code d'activation par e-mail, un écran affichant le numéro de série et un code PC apparaît à l'écran. Ces numéros sont indispensables lors de la demande de licence.

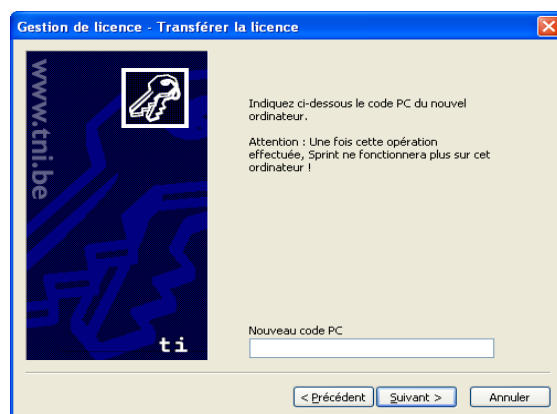
Si vous demandez le code par téléphone ou si vous avez reçu le code d'activation par e-mail, vous pouvez l'entrer dans la fenêtre suivante. Suivez la procédure ci-dessus et choisissez **Je souhaite demander mon code d'activation par téléphone ou je dispose déjà d'un code d'activation**.



Transférer une licence sur un autre ordinateur.

Pour transférer une licence, installez d'abord Sprint sur le deuxième ordinateur. Démarrez la procédure d'enregistrement et choisissez **Je dispose déjà d'un code d'activation**. Notez le code PC du deuxième ordinateur.

Sur le premier ordinateur (sur lequel Sprint est déjà activé), démarrez Sprint. Cliquez sur **Aide > Gestion de licence**. Entrez le numéro de série et appuyez sur Suivant. Choisissez ensuite **Je souhaite transférer cette licence** et appuyez sur Suivant. La fenêtre suivante s'affiche :



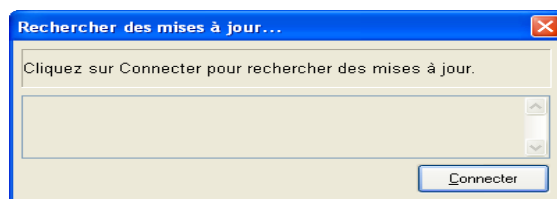
Entrez le code PC du deuxième ordinateur. Lorsque vous appuyez sur Suivant, le code d'activation du deuxième ordinateur apparaît. Notez soigneusement ce code d'activation. L'activation du premier ordinateur est alors supprimée. Le code d'activation vous permet d'activer le deuxième ordinateur.

Supprimer une licence

Vous pouvez supprimer la licence Sprint. Cela ne signifie pas que vous perdez votre licence. En supprimant une licence d'un ordinateur, vous disposerez alors d'une licence supplémentaire et vous pourrez l'activer à nouveau plus tard. Si vous supprimez la licence automatiquement (par Internet), le nombre de licences à votre disposition sera augmenté automatiquement. Vous pouvez également choisir de supprimer la licence par e-mail ou par téléphone.

Mises à jour

Dès qu'une mise à jour de Sprint est disponible, vous pouvez la télécharger à partir du site Web suivant : www.tni.be. Vous pouvez aussi vérifier automatiquement, à partir de Sprint, si une nouvelle mise à jour est disponible. Il faut bien sûr pour cela que votre PC soit connecté à Internet. Démarrez Sprint et cliquez sur **Aide > Mises à jour**. La fenêtre suivante apparaît :



Cliquez sur le bouton **Connecter** pour vérifier si une mise à jour de Sprint est disponible. Si une mise à jour est disponible, celle-ci est alors téléchargée et installée automatiquement.